



La marque GS

La référence pour la sécurité des produits au niveau international

En demandant une certification GS :

✓ Vous rassurez les acheteurs (négociants, grande distribution) sur la sécurité et la qualité de vos produits.

Cette sécurité résulte :

- d'un contrôle par un organisme tiers indépendant et agréé par les autorités allemandes,
- de la conformité du produit aux référentiels européens,
- du suivi périodique des process de fabrication dans des usines situées partout dans le monde.

✓ Vous disposez de facto d'une preuve de la conformité de votre produit à la réglementation, notamment à la Directive générale sur la sécurité des produits.

✓ Vous utilisez judicieusement la notoriété internationale de la marque, sachant que 2/3 des produits de consommation sont vendus avec ce label dans les pays germanophones, et que les produits sous marque GS sont largement répandus de par le monde.

Pourquoi choisir le LNE comme organisme certificateur :

✓ Une longue expérience de la certification de produits.

✓ 20 ans de pratique de la marque GS.

✓ L'accréditation du ZLS* et l'agrément du Ministère du Travail allemand, sur le champ de compétence du LNE.

✓ Une certification qui peut être assurée (opération conjointe d'audit et d'essais) avec d'autres certifications : Keymark, marque NF ou système de management de la qualité (ISO 9001), pour un investissement optimisé.

✓ Une participation du LNE aux groupes d'échanges d'expérience avec les autres organismes agréés GS concernant l'évolution des référentiels et les pratiques des laboratoires.

GS, un investissement pour 5 ans

Première année

- Évaluation de la documentation technique, d'après le prototype ou le produit
- Essais selon normes EN, DIN, CEI
- Audit du système qualité

Chaque année

- Évaluation des modifications par rapport au dossier initial fourni
- Audit du système qualité

N + 5

- Reconduction si aucun changement de référentiel et du produit
- Sinon, essais sur les produits + contrôle du système qualité

Qu'est ce que la marque GS ?

Une certification volontaire gérée par le Ministère du Travail allemand, et destinée à vérifier la sécurité des produits. Le ZLS (*Zentralstelle der Länder für Sicherheitstechnik) accrédite les laboratoires habilités à délivrer cette marque par famille de produits (Loi GPSG sur la sécurité des matériels techniques et des produits de consommation de janvier 2004).

Le LNE est habilité à délivrer la marque GS pour les appareils et équipements électriques, les appareils de sport, de jeux et de loisirs, les équipements techniques de travail tels qu'escabeaux, échelles, outils à main, meubles de puériculture, autocuiseurs, briquets à gaz...

Ils ont choisi GS et témoignent...

Société SAUTHON - Pierre AUGER, Directeur Qualité



"Depuis plus de 20 ans, SAUTHON joue la carte de la qualité et de la sécurité pour l'ensemble de ses produits, tout en essayant naturellement d'optimiser les coûts de ces certifications.

Objectif : nous distinguer de nos concurrents par des valeurs sûres et apporter à nos clients une sécurité supplémentaire par le contrôle permanent d'un laboratoire indépendant.

La marque NF et la marque GS en sont pour nous deux références. En choisissant de recourir au LNE pour obtenir ces deux labels, nous nous donnons les moyens d'optimiser nos coûts de certification et également de continuer à élargir la famille de références couvertes.

Aujourd'hui, 100 % de nos produits portent à la fois la marque GS et NF, ou sont en cours de certification."

Groupe DJEEP SIBJET

André LE BORGNE, Directeur du site de Guigel

"L'entreprise, depuis sa création, considère la qualité comme la pierre angulaire de son fonctionnement. La concurrence exacerbée des pays à bas taux de main d'oeuvre pousse les fabricants européens à améliorer encore la démarche.

C'est le cas de mon entreprise, qui vient de demander au LNE une certification ISO 9001. L'obtention de cette certification a grandement été facilitée parce que nos produits étaient déjà sous marque GS. En effet, le référentiel utilisé par les auditeurs du LNE pour GS verrouillait déjà tout l'aspect processus de fabrication. Il ne nous restait plus qu'à nous focaliser sur le complément nécessaire, notamment les indicateurs, et la démarche d'amélioration continue."



Société ARTUB

Damien GRIOT, Responsable du Bureau d'Études



"En tant que filiale du Groupe ZARGES, leader allemand de l'échelle, nous sommes très soucieux de conformité à la réglementation. C'est pourquoi, pour les marche-pieds que nous produisons sur notre site de Lyon destinés en France à la GSB (grande distribution de bricolage) et aussi pour l'exportation (Europe), nous avons choisi la marque GS, la référence de la sécurité pour ces produits.

Nous avons fait appel au LNE comme organisme certificateur parce que nous le connaissons de longue date, qu'il a été un des premiers organismes agréés par le ministère allemand pour délivrer cette marque, et qu'il est également habilité à appliquer le décret français."

La liste des produits bénéficiant de la marque GS/LNE est disponible sur www.lne.fr

Contact : Evelyne DENIZET
LNE - Division Certification Plurisectorielle
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15
Téléphone : 01 40 43 38 82 - Télécopie : 01 40 43 37 37
E-mail : evelyne.denizet@lne.fr - Internet : www.lne.fr